

N° 001 /TDR/C/KLE/CTFC/CR1400/RM/2019

Kaélé, le 2/7/2019

TERMES DE REFERENCE POUR LA PREPARATION DES TRAVAUX DE TERRAIN : DELIMITATION ET PIQUETAGE DANS LE SITE DU PROJET DE REBOISEMENT 1400 DE LA COMMUNE DE KAELE

Date :	8/07/2019
Durée :	5 Jours
Lieu :	GOUSSOR
Objectif principal :	Reboiser 50 hectares avec les espèces <i>Acacia nilotica</i> et <i>Acacia senegal</i> dans la localité de GOUSSOR Commune de Kaélé pour la première année
Chef de l'activité	SALI MOISE
Equipe de l'activité	Le chargé du reboisement ; 02 conseillers municipaux de la localité ; 01 représentant du chef de village ; L'animateur communal
Logistique	
Référence TOMPRO	
Budget de l'activité	1 287 500 FCFA soit : 617 500 pour l'ACFCAM et 670.000 pour la Commune de Kaélé.
Références Plan indicatif de mise en œuvre de l'Action	Composante 2
	Résultat 2.1
	Activité 2.1.2: Délimiter et matérialiser les superficies à restaurer ; Décider du mode de délimitation ; marquer les limites à la peinture, dégager les pares feux, sécuriser la parcelle à reboiser.
	Activité 2.1.4 : Préparer le terrain et mettre les plants en terre ; Défricher la parcelle, ouverture des lignes de plantation, chercher les jalons et faire le piquetage, effectuer les trouaisons.
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	Commune de Kaélé

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APV FLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"



permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Kaélé et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu une opération de reboisement de 50 hectares dans la localité de GOUSSOR pour la première année. Ces opérations constituent les premières à réaliser avant la mise des plants en terre. Ces étapes sont la délimitation, le défrichage, le piquetage, la trouaison.

Aussi, la première opération consistera à délimiter, matérialiser les limites à la peinture, dégager les pares feux et sécuriser la parcelle à reboiser.

La deuxième tâche à effectuer sera : le défrichage de la parcelle, l'ouverture des lignes de plantation, la confection des piquets et le piquetage. D'où l'objet du présent TDR.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité vise à délimiter, défricher et d'effectuer le piquetage sur les 35 hectares dans la localité de Goussor pour la première année.

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Délimiter la parcelle à reboiser ;
- Dégager les pares feux ;
- Défricher la parcelle ;
- Ouvrir les lignes de plantation ;
- Confectionner les piquets ;
- Réaliser le piquetage dans le site retenu;
- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ;
- Prendre en compte l'aspect genre.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de reboisement va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au quotidien.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes locaux. Par la suite, répartir les tâches par groupes de travail, effectuer le diagnostic des appuis en renforcement des capacités, identifier les formateurs, organiser les formations.

A la faveur de la mission de sensibilisation, les populations seront organisées par le chargé du reboisement 1400 au regard des atouts que disposent les différentes composantes en terme de main d'œuvre pour les activités de (défrichage, délimitation, piquetage, trouaison, production des plants, mise en terre des plants, entretien des plants et protection des plants).

Les travaux de défrichage et d'ouverture des lignes de plantation permettront de faciliter les travaux de piquetage et une bonne visibilité sur le site. La réalisation des opérations de piquetage doit respecter les écartements entre les lignes et les plants 6m x



6 m. Aussi, les piquets doivent respecter ces métrages et être disposés de l'Est vers l'Ouest de manière à permettre aux plants à recevoir un maximum d'ensoleillement.

Les responsables communaux durant la mise en œuvre du projet, se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser celle-ci sur le projet, le VIH/SIDA, la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone. Durant cette sensibilisation les communautés identifiées et la main d'œuvre pourront signer des mémorandums d'entente et être formées pour la vulgarisation des aspects du projet dans la localité et même au-delà du territoire communale.

Aussi, pendant les opérations de piquetage, réunions de sensibilisation des parties prenantes sur la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA seront réalisées par l'animateur communal et un agent de relais communautaire sur une durée de 03 jours.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- La parcelle à reboiser est délimitée et matérialisée ;
- Les paires feux sont dégagés ;
- La parcelle à reboiser est sécurisée ;
- La parcelle est défrichée ;
- Les lignes de plantation sont orientées suivant la direction EST - OUEST
- Le piquetage est réalisé dans le site retenu (20.000 piquets fixés sur une superficie de 50 ha);
- Le matériel de préparation du terrain est disponible ;
- Au moins 01 réunion de sensibilisation est organisée.

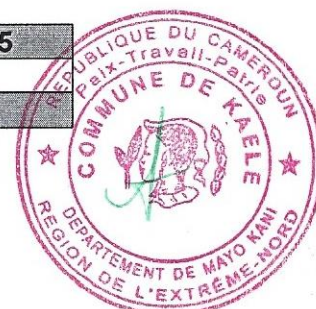
5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport des opérations de délimitation et matérialisation ;
- Rapport des opérations de défrichement ;
- Rapport des opérations de piquetage ;
- Liste de présences des manœuvres ;
- Fiche de décharges de chaque opération ;
- Photos de chaque opération ;
- Procès verbal de réception de chaque opération;
- Attestation de service fait de chaque opération;
- Rapport des réunions de sensibilisation des parties prenantes.

6. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES (Période du 8 au 12 juillet 2019)

Activités	J1	J2	J3	J4	J5
Délimitation					
Piquetage					



7. BUDGET DE L'ACTION PIQUETAGE

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
1 . Opération de délimitation et matérialisation						
Marquage des points sommets du site retenu à la peinture	Ha	50	Forfait	50.000	50.000	0
2. Opération de piquetage						0
Défrichage des espaces retenus	Ha	50	Forfait	200.000	200.000	0
Confection des piquets	Piquet	20.000	15	300.000	150.000	150.000
Transport des piquets vers le site	Pick up	20.000	Forfait	20 000	000	20.000
Piquetage des espaces retenus	Piquet	20.000	25	500.000	000	500.000
S/Total 1				1.070.000	400.000	670.000
a. Matériels						
Achat pot de peinture(1kg)	Pot	07	3 000	21 000	21 000	0
machette	U	10	2500	25 000	25 000	0
Ficelle (100 m)	Rouleau	05	4 000	20 000	20 000	0
Diluant	Litre	07	2 000	14 000	14 000	0
Gans	U	05	1 000	5 000	5 000	0
Pinceaux	Pinceau	05	500	2 500	2 500	0
Décamètre	U	02	20 000	40 000	40 000	0
S/Total 2				127 500	127 500	000
b. Sensibilisation des parties prenantes						
Perdiem du relais communautaire	H/J	03	10 000	30 000	30 000	0
Perdiem de l'animateur Communal	H/J	03	20 000	60 000	60 000	0
S/Total 3				90.000	90.000	0
TOTAL				1 287 500	617 500	670 000

Le budget de la présente activité est estimé à : **1 287 500** (Un million deux cent quatre vingt sept mille cinq cents francs) soit **617 500 FCFA pour l'ACFCAM et 670.000 pour la Commune de Kaélé .**
 Nom de la personne de contact pour l'activité : **SALI MOISE le Chargé du projet « Reboisement 1400 »**

Le Maire,

